

DESCRIPTION DU CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

Ce que fait ce concept à long terme

1. Il fournit un cadre pour conserver les ressources écologiques.
2. Il facilite la récréation responsable et respectueuse fondée sur un processus de collaboration.
3. Il favorise le déplacement durable vers le parc et à l'intérieur de ses limites.

Comment?

- Il protège les aires naturelles dans l'ensemble du parc.
- Il accroît la protection écologique en limitant les activités publiques dans les **aires de conservation intégrale** autour du lac La Pêche et de l'escarpement d'Eardley.
- Il encourage la conservation de 13 corridors écologiques qui entourent le parc.
- Il restaure les habitats naturels par la fermeture de la majorité des sentiers non officiels et en rendant officiels certains sentiers (choisis en étroite collaboration avec la communauté des usagers du parc en se basant sur leur faible impact).
- Il offre des possibilités d'activités récréatives de plein air, dont la densité augmente du nord au sud.
- Il concentre l'activité dans les pôles existants.
- Il fournit de nouveaux points d'accès piétonniers et cyclables qui correspondent à l'emplacement des nouveaux sentiers officiels.
- Il maintient les accès officiels existants.
- Il vise à réduire le nombre de véhicules qui circulent dans le parc.
- Il limite les nouvelles infrastructures routières dans le parc tout en améliorant les options de transport durable.
- Il maintient le principal centre des visiteurs à Chelsea et améliore d'autres postes d'accueil.

Qu'est-ce qu'un concept d'aménagement?

- La représentation graphique de la vision à long terme du parc de la Gatineau (« où nous voulons aller »).
- L'illustration des principales idées qui orienteront l'aménagement et la gestion du parc de la Gatineau au cours des 50 prochaines années.
- L'illustration géographique de la façon dont les buts et les objectifs peuvent être atteints sur le terrain.

Mise à jour

En nous appuyant sur les commentaires reçus pendant les précédentes rondes de consultation publique, nous avons ciblé les quatre buts suivants et leurs orientations stratégiques respectives pour le parc de la Gatineau :

- 1) Conservation
- 2) Expérience
- 3) Accès
- 4) Collaboration et engagement

La carte du concept d'aménagement proposé découle directement des trois premiers buts.

Les orientations stratégiques liées à la **collaboration** et à l'**engagement** ne sont pas représentées géographiquement sur le plan conceptuel. Elles s'appliqueront dans l'ensemble du plan comme suit :

- en faisant de la sensibilisation;
- en engageant les usagers à atteindre ces objectifs par l'intendance commune;
- en collaborant avec les organismes régionaux pour atteindre l'objectif commun de conserver le parc pour les générations futures.

Diagramme

